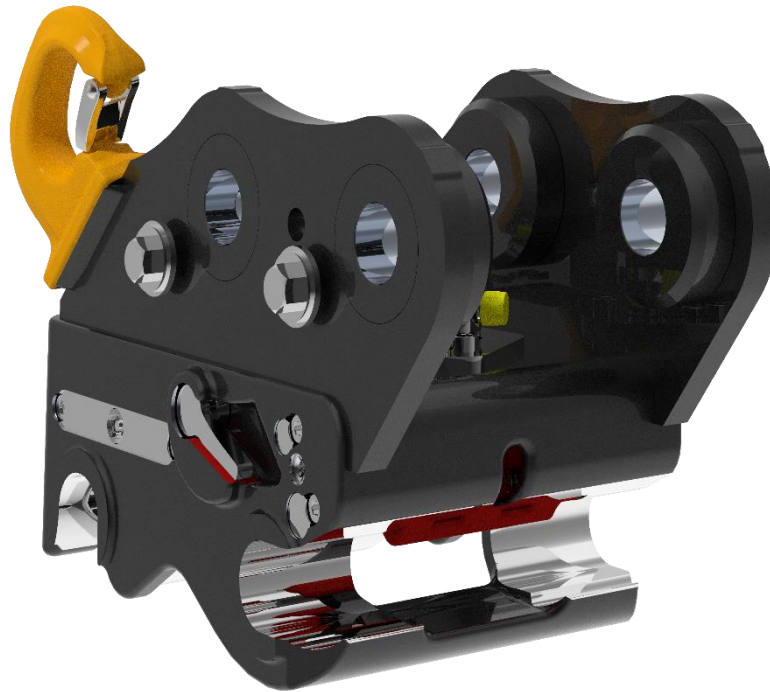


NOTICE D'INSTRUCTIONS

Coupleur Hydraulique TS1H-S à TS3H-S



Numéro de commande ACB PUME : -

N° de série : -

Référence :- Référence Client : -

Désignation :-

Poids [kg] :-

Pour information, liste des machines compatibles avec ce coupleur :

Notice Originale

A lire attentivement et à conserver dans la cabine pour tout besoin de consultation ultérieure

©2022 Reproduction interdite sans l'autorisation de l'auteur.

Dans un souci d'amélioration constante, ACB PUME se réserve le droit de modifier cette notice sans préavis

Cher client,

Félicitations, vous venez d'acquérir un coupleur **TRIGGER System®**.

Nous vous recommandons de lire avec attention cette notice d'instructions avant de mettre en service ce produit afin d'en assurer une utilisation en sécurité, optimale et pérenne.

Si vous désirez un exemplaire de cette notice dans une autre langue, contactez la société ACB PUME
If you need this instruction manual in another language, please contact the ACB PUME company
Podeis contactar la empresa ACB PUME si quereis la noticia en un otro idioma
Brauchen Sie ein Ausdruck dieser Betriebsanleitung in einer anderen Sprache bitte wenden Sie sich an die Firma ACB PUME

Les coupleurs **TRIGGER System® TS1H-S à TS3H-S** sont des porteurs multi-outils à verrouillage et déverrouillage hydraulique. Ils sont conçus pour permettre le changement rapide de godets et des autres accessoires de la large gamme **TRIGGER System®** disponible chez votre concessionnaire.

Ces coupleurs doivent être utilisés exclusivement avec des accessoires **TRIGGER System® TS1-S à TS3-S**.

Dans cette hypothèse, leur connexion est garantie pendant 2 ans.

Les coupleurs **TRIGGER System® TS1H-S à TS3H-S** s'adaptent sur plus de 40 marques et pour des tonnages allant de 2,5 à 7.5 tonnes. Ils permettent un fonctionnement durable et sécurisé grâce à des aciers à haute dureté ainsi qu'un système de sécurisation breveté. Ces versions sécurisées répondent aux exigences de la **norme EN474-1/A3** et de la **norme ISO 13031**.

Pour plus de détails sur l'utilisation des accessoires et leur entretien, veuillez vous reporter à leur notice d'instructions respective.

La société ACB PUME conçoit et réalise une large gamme de produits personnalisés et adaptés à vos utilisations spécifiques, consultez votre concessionnaire pour de plus amples informations.

Voici une liste non exhaustive des produits de la gamme disponible chez votre concessionnaire :



Godet terrassement



Godet curage



Godet curage inclinable



Curage claire-voie



Râteau



Platine Marteau



Berceau



Noix de cardan



Table des matières

I. INFORMATIONS	4
A. CONSIGNES DE SECURITE	4
B. MATERIEL LIVRE AVEC LE COUPLEUR	4
II. ACCESSOIRES COMPATIBLES	5
III. COUPLEUR ET MACHINE	5
A. MONTAGE	5
B. DEMONTAGE	5
IV. ACCROCHAGE / DECROCHAGE DES ACCESSOIRES	6
A. DESCRIPTION DU MECANISME	6
<i>PRINCIPE DE VERROUILLAGE SECURISE</i>	6
B. ACCROCHAGE	6
C. VERIFICATION	7
D. DECROCHAGE	7
E. ANALYSE DES RISQUES A L'ACCROCHAGE ET AU DECROCHAGE.	8
<i>ACCROCHAGE</i>	8
<i>DECROCHAGE</i>	8
F. ACCESSOIRES STANDARDS	9
<i>ACCROCHAGE</i>	9
<i>DECROCHAGE</i>	9
V. MANUTENTION - LEVAGE	10
VI. ENTRETIEN	11
VII. DIAGNOSTIC DES PROBLEMES	12
VIII. CONDITIONS DE GARANTIE	13
IX. IDENTIFICATION DES PRODUITS	13
X. NOMENCLATURE SAV	14
XI. NOTES	15

I. INFORMATIONS



Les coupleurs **TRIGGER System®** ont été conçus afin de permettre un changement d'outil aisé et rapide. Ils sont destinés à des personnels formés à l'utilisation d'engins de travaux publics.

Les produits TRIGGER System® respectent la directive européenne en vigueur, vous trouverez la déclaration d'incorporation CE en dernière page.



Il revient à l'utilisateur de respecter les consignes de sécurité décrites dans cette notice. Ainsi, nous vous garantissons une utilisation sûre et optimale. Cependant, il est évident que la société ACB PUME ne peut anticiper tous les cas pouvant causer un risque potentiel et c'est donc à l'utilisateur d'extrapoler logiquement les situations décrites ici.

A. CONSIGNES DE SECURITE

- Le coupleur **TRIGGER System®** ne doit être utilisé qu'avec des accessoires **TRIGGER System®** originaux. (cf §II Accessoires comptables)
- Le **module** du coupleur **doit correspondre** au poids de la machine suivant les préconisations.
- L'effort de cavage appliqué par la machine sur un rayon à la dent standard ne doit pas dépasser les valeurs du tableau ci-dessous :

Module	TS0-S	TS1-S	TS2-S	TS3-S
EFFORT DE CAVAGE (kN)	20	30	40	55
Rayon a la dent standard (mm)	535	750	900	1000



- Le **module** de l'accessoire utilisé doit être **identique** au module du coupleur.

- N'utilisez pas un coupleur qui ne respecte plus les conditions décrites dans cette notice.

- **L'autocollant de cabine fourni doit être collé** sur une vitre propre afin de pouvoir être vu correctement et sans gêner la visibilité du conducteur. Tout autocollant détérioré devra être remplacé avant d'utiliser la machine.



- N'apportez aucune modification non préconisée sur la machine, cela pourrait rendre son utilisation dangereuse.

- Prenez garde à ce que l'outil n'entre pas en collision avec la machine,

- Un coupleur modifie les caractéristiques de la machine. Contacter votre concessionnaire pour obtenir les données corrigées.



- Utilisez tout le matériel de protection applicable aux chantiers (EPI), et en particulier casque, gants de protection et chaussures de sécurité, lors des manipulations.



- Personne ne doit évoluer dans le rayon d'action de la machine lors de son fonctionnement et lors des processus d'accrochage et décrochage des accessoires.

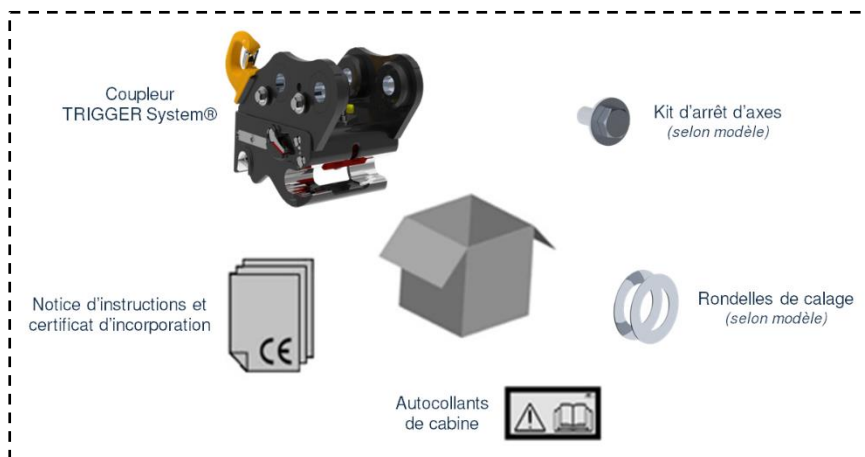
- Pour les consignes de levage, référez-vous au chapitre V Maintenance – Levage de cette notice. Cependant, il vous appartient de vérifier l'adéquation de l'ensemble « accessoire et coupleur » avec les capacités de levage de la machine.



- Le levage de personnes n'entre pas dans le champ d'application des coupleurs TRIGGER SYSTEM® standard. Sur demande, ACB PUME peut vous fournir une solution adaptée. La machine doit dans ce cas être spécifiquement équipée.

B. MATERIEL LIVRE AVEC LE COUPLEUR

Les axes d'articulation utilisés sont les axes du constructeur de la machine. Ils sont à fournir par vos soins.



II. ACCESSOIRES COMPATIBLES

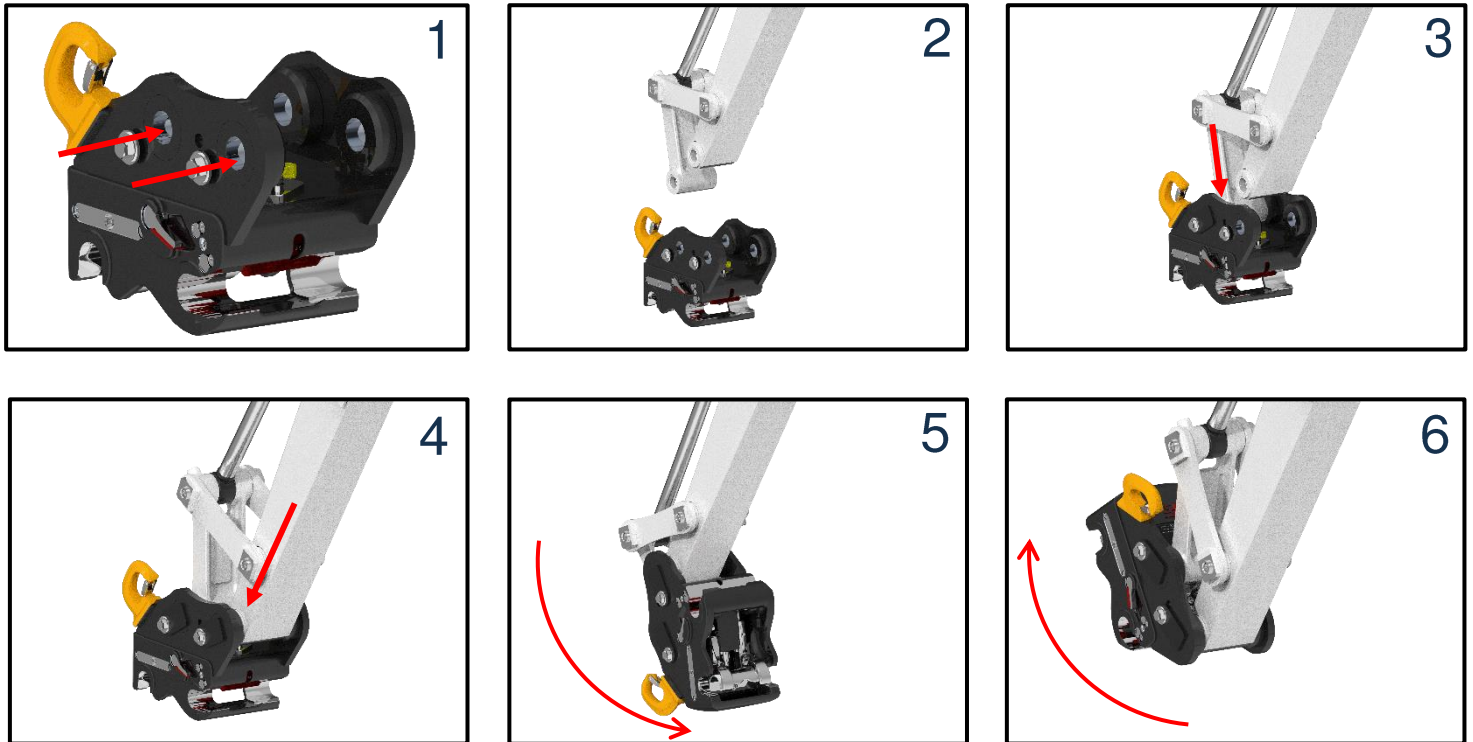
Seuls les accessoires **TRIGGER System®** peuvent être repris avec l'attache rapide TRIGGER SYSTEM®.

Des produits d'une autre origine risquent d'endommager irrémédiablement le fonctionnement du coupleur et mettre en danger le maintien de l'accessoire sur le coupleur.

Les produits TRIGGER System® ont évolué au fil du temps. Nous garantissons néanmoins l'interchangeabilité de l'ensemble de la gamme d'accessoires.

III. COUPLEUR ET MACHINE

A. MONTAGE



- Assurez-vous que vous possédez bien tout l'**équipement de protection individuelle** réglementaire (EPI).
- **Préparez tout le matériel** nécessaire (axes, arrêts d'axes, pompe à graisse, chiffon, dégraissant, joints, outils, etc.)
- **Posez le coupleur** sur un plan stable et positionnez le balancier au-dessus (fig. 2). Graissez modérément les portées des lignes d'axe indiquées sur la fig. 1.
- **Présentez la bielle** en l'introduisant dans le coupleur puis brochez la et mettez en place l'arrêt d'axe (fig. 3). Si préconisé, implantez, au niveau des bossages, les joints toriques d'origine.
- Opérez de même pour le **côté balancier** (fig. 4), sans oublier les joints si préconisés.
- **Graissez** chaque palier d'articulation par le graisseur approprié.
- Procédez prudemment au **débattement complet** du vérin de godet afin de vérifier qu'il n'y a aucune interférence entre les différents éléments (fig. 5 et 6).

B. DEMONTAGE

Le processus de démontage est l'inverse du processus de montage :

- Positionnez le coupleur quelques centimètres au-dessus du sol et éteignez le moteur de la machine.
- Enlevez les arrêts d'axes puis l'axe de la bielle et du balancier en prenant garde au basculement éventuel du coupleur.

IV. ACCROCHAGE / DECROCHAGE DES ACCESSOIRES

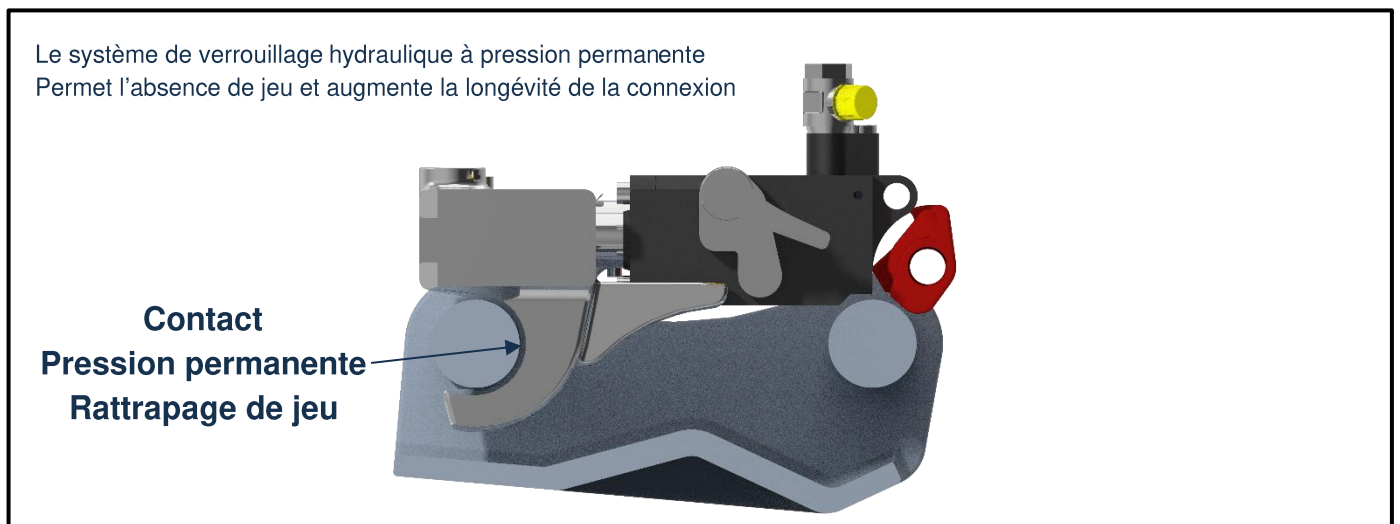
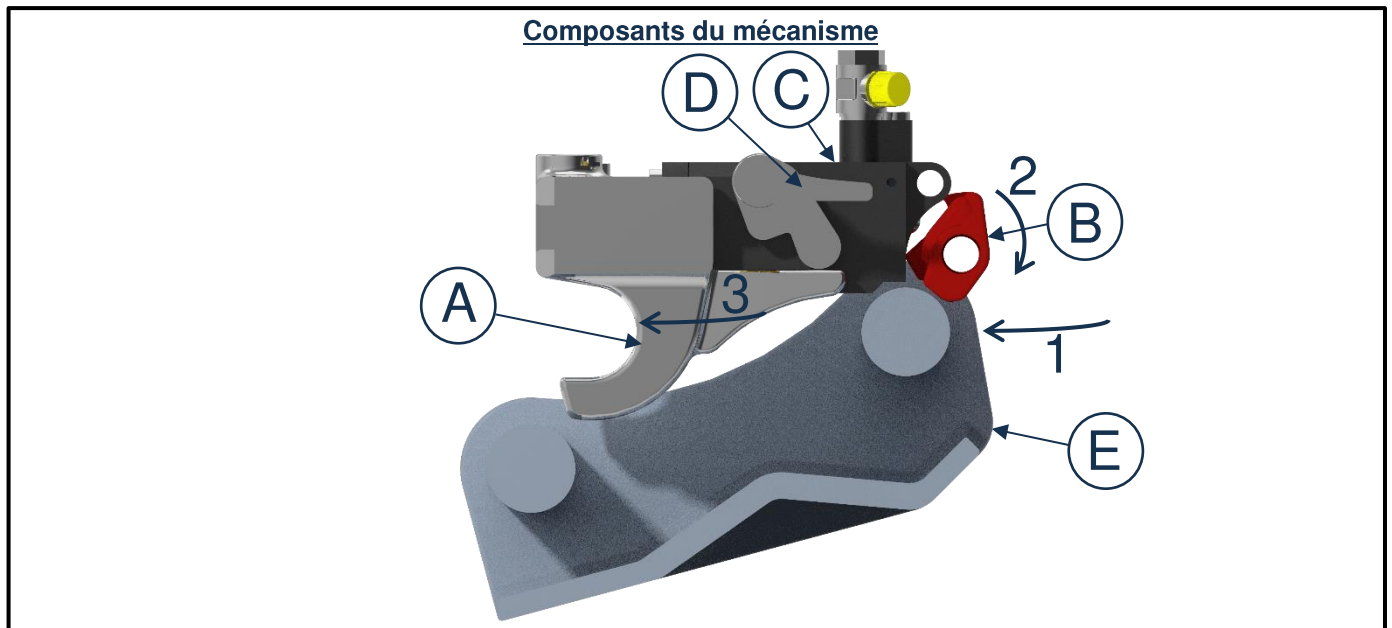
A. DESCRIPTION DU MECANISME

Le mécanisme du coupleur est composé d'un crochet (A), d'un volet de sécurité (B), d'un vérin de verrouillage (C) équipé d'un clapet anti-retour et d'un indicateur de verrouillage (D).

L'ensemble est prévu pour accrocher un accessoire muni d'un kit **TRIGGER System®** (E)

Principe de verrouillage sécurisé

L'introduction (1) de l'accessoire soulève (2) **le volet de sécurité qui se rabaisse automatiquement pour sécuriser l'axe avant**, après la mise en place de l'accessoire, l'opérateur actionne la commande cabine qui permet le verrouillage de l'axe arrière par translation du crochet (3).



B. ACCROCHAGE

Avant tout accrochage d'accessoire, il faut vérifier :

- Que le crochet est retenu en position de recul pour permettre l'engagement de l'axe arrière du kit (dans le cas contraire, procéder comme pour un déverrouillage à l'aide de la commande cabine),
- Visuellement la **propreté des surfaces de contact** coupleur / accessoire ainsi que de la zone de visualisation. Les nettoyer si nécessaire,
- Après les vérifications, l'opérateur peut saisir l'accessoire par l'axe avant et activer la commande cabine de verrouillage

C. VERIFICATION

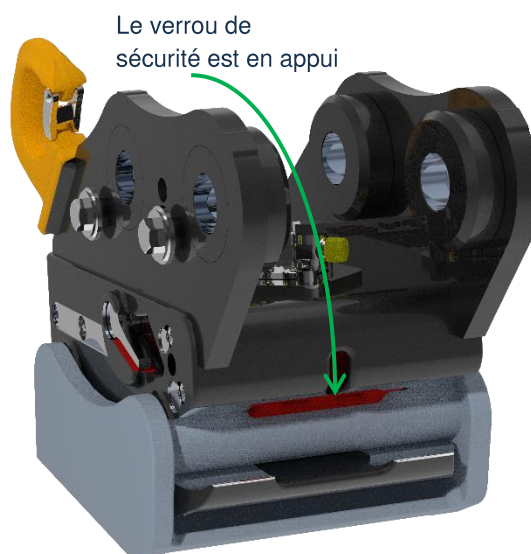
Vous devez vous assurer que le volet de sécurité est en place (visible devant l'axe).

Ce contrôle visuel doit être réalisé régulièrement durant la phase de travail. Si cette position n'est pas obtenue, vérifiez ou faites vérifier le bon fonctionnement du volet de sécurité.

LA SECURITE N'EST PAS ENGAGEE



LA SECURITE EST ENGAGEE

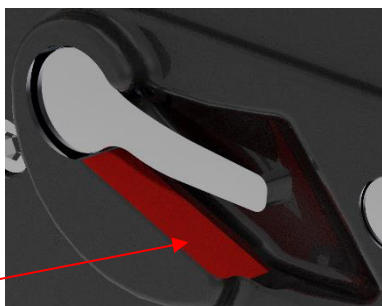


Vous devez vous assurer que le témoin de verrouillage est en place

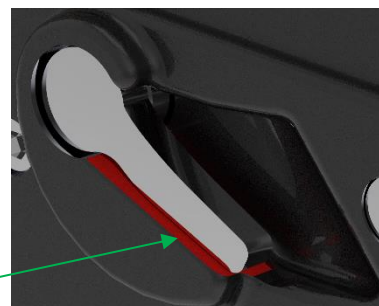
Cette position est reportée sur le côté du coupleur par un doigt indicateur. Ce contrôle visuel doit être réalisé régulièrement durant la phase de travail. Si cette position n'est pas obtenue, vérifiez ou faites vérifier la ligne de crochet et/ou le système de visualisation.



La zone témoin est visible



La zone témoin est cachée



D. DECROCHAGE

Pour effectuer un décrochage, vous devez vous assurer que l'accessoire est dans la position adaptée en vous référant aux cas particuliers décrits ci-après selon l'accessoire concerné.

Pour effectuer un décrochage, le déverrouillage du système est initiée par l'opérateur à l'aide de la commande cabine de déverrouillage.

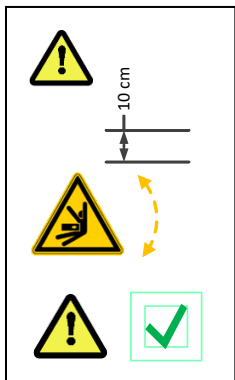
E. ANALYSE DES RISQUES A L'ACCROCHAGE ET AU DECROCHAGE.

Avant toute intervention, portez les protections EPI d'usage.

Voici une liste des risques encourus à l'accrochage et au décrochage valable sur l'ensemble de la gamme. Il vous appartient, de prendre en compte ces risques et de les appliquer aux spécificités des accessoires.

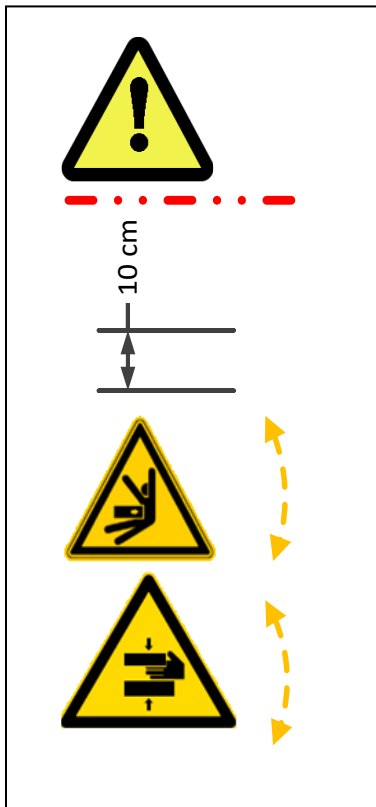
Les symboles correspondants aux risques ont été repris dans les descriptifs plus bas.



Accrochage



- Risque de chute de l'accessoire au moment de l'accrochage
 - **Personne** ne doit évoluer dans la zone d'accrochage
 - Se positionner au plus près du sol, dans **un endroit plat et stable**, ne pas soulever exagérément l'accessoire tant qu'il n'est pas **complètement verrouillé**
 - **L'accessoire** peut être **déséquilibré** par l'approche des crochets et se renverser ou basculer
 - Accrocher l'accessoire délicatement, en limitant la vitesse des mouvements de la pelle
- Risque de mauvais accrochage
 - Vérifiez et validez le bon accrochage du godet sur le coupleur avant de commencer à travailler :
 - Visualisation du **témoin de verrouillage** sur le coupleur
 - Appliquer **la procédure dent-dos**, lorsqu'elle est possible pour vérifier l'accrochage
- Risques liés aux flexibles hydrauliques :
 - Pensez à décompresser les lignes sous pression avant de raccorder vos raccords rapides.
 - Soignez et nettoyez les raccords rapides

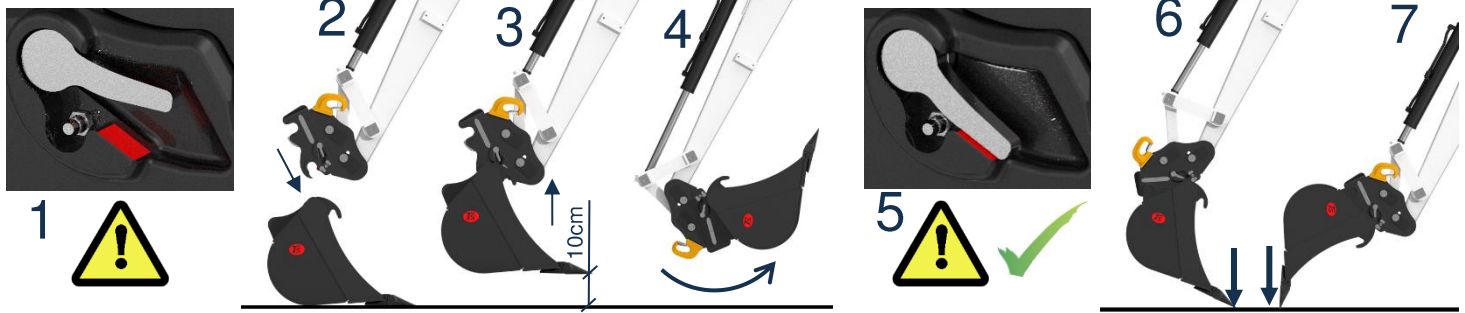
Décrochage



- Risque de chute de l'accessoire
 - Pour la dépose, choisir **un endroit plat, dur et prévu pour la reprise** de l'outil
 - Pas d'autre **personne à proximité**
 - Mettre le coupleur dans une position où les axes de l'accessoire sont dans un **plan sensiblement horizontal, l'outil à quelques cm du sol**.
La position est matérialisée par le trait suivant : 
 - L'outil doit pouvoir débattre par son propre poids pour le déverrouillage : symbole 
 - Décrochez toujours près du sol pour limiter le balancement voire la chute de l'accessoire
- Risques liés aux flexibles hydrauliques :
 - Attention à l'huile chaude.
 - Pensez à décompresser les lignes sous pression avant de raccorder vos raccords rapides.
 - Soignez, nettoyez et bouchonnez les raccords rapides. Un rangement est prévu sur les accessoires.

F. ACCESSOIRES STANDARDS

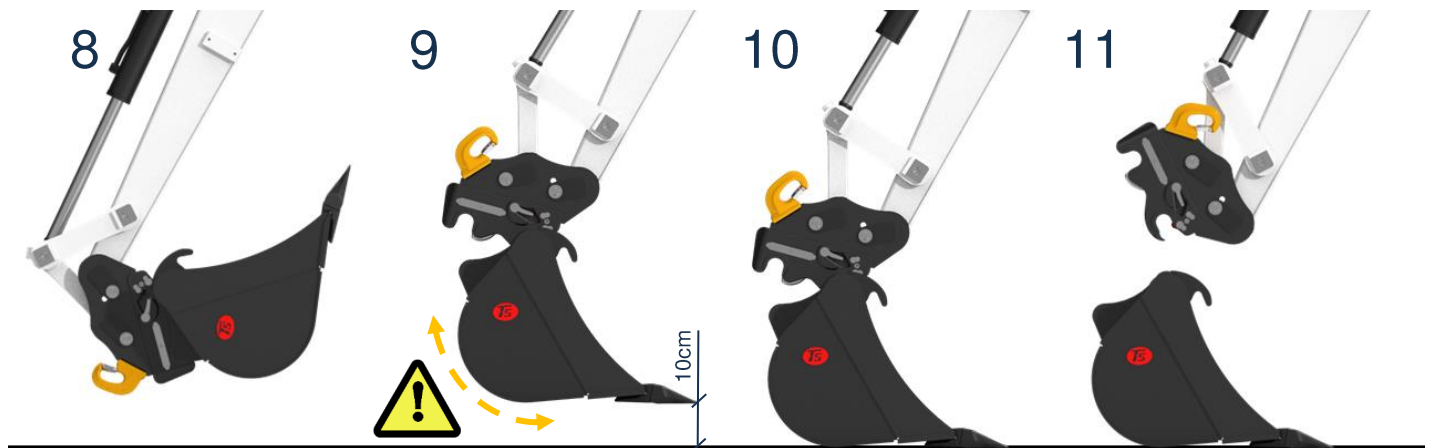
Accrochage



- Vérifier que le mécanisme de verrouillage est ouvert (fig.1), la surface témoin est visible.
- Présentez la machine devant le godet, balancier sensiblement vertical. **Orientez le coupleur avec le point bielle plus haut que le point balancier**, de manière à orienter l'ouverture des crochets du coupleur vers l'axe à reprendre (fig.2).
- **Engagez la mâchoire avant** sur le premier d'axe du godet à l'aide du mouvement du balancier essentiellement (fig.2). Le bec de retenu de la mâchoire du coupleur vous aide à la préhension du godet.
- **Une fois l'axe avant en place, l'accessoire est sécurisé, le volet de sécurité se rabaisse automatiquement et maintient l'axe dans son logement, dans toutes les positions.** Soulevez le godet du sol (fig.3). Sortez le vérin de godet à son maximum pour la mise en place de l'accessoire en position de verrouillage (fig.4).
- **Actionnez la commande cabine de verrouillage et vérifiez que l'indicateur de verrouillage** soit en place. (fig.5)
- **Effectuez les tests dents (fig.7) et dos (fig.6)** afin de vérifier la bonne connexion du coupleur au godet.

Décrochage

Afin de faciliter la prochaine reprise du godet, assurez-vous que le **sol soit dur et plat**, et que vous pourrez présenter la machine à l'horizontale du godet. Au besoin, lissez le sol avant dépose.



- Positionnez le godet à quelques centimètres du sol et de telle sorte que le godet soit situé en position cavé **vérin de godet sorti à son maximum** (fig.8).
- Déverrouillez l'accessoire à l'aide de la commande cabine de déverrouillage (Cf. § : «IV B Décrochage ») (fig.8).
 - Le **godet bascule** par son propre poids dans la mâchoire avant du coupleur. Anticipez ce basculement en veillant à ce que personne ne soit à proximité (fig.9).
 - **Orientez le coupleur avec le point bielle légèrement plus haut que le point balancier** pour faciliter le dégagement du coupleur et **posez le godet** à l'aide de la flèche (fig.10)
- **Dégagez le coupleur** à l'aide du balancier (fig.11)
- **Lors de la dépose de l'accessoire, le volet de sécurité de l'axe avant se replace automatiquement en position « prêt pour un nouvel accrochage** (fig.11)

V. MANUTENTION - LEVAGE

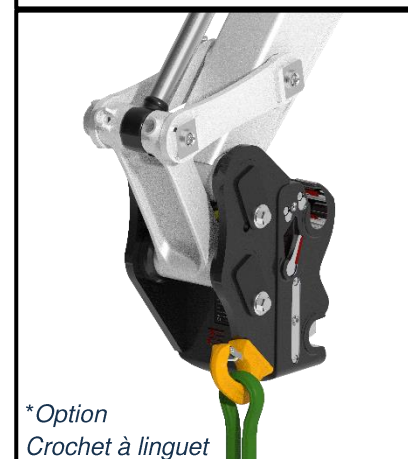
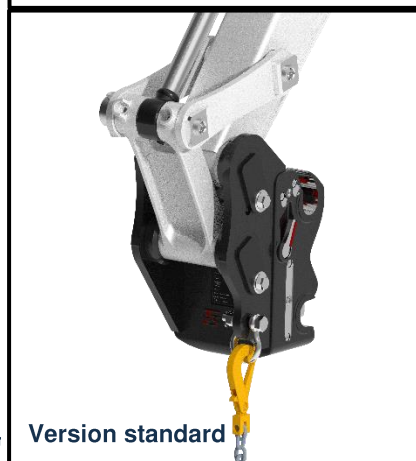
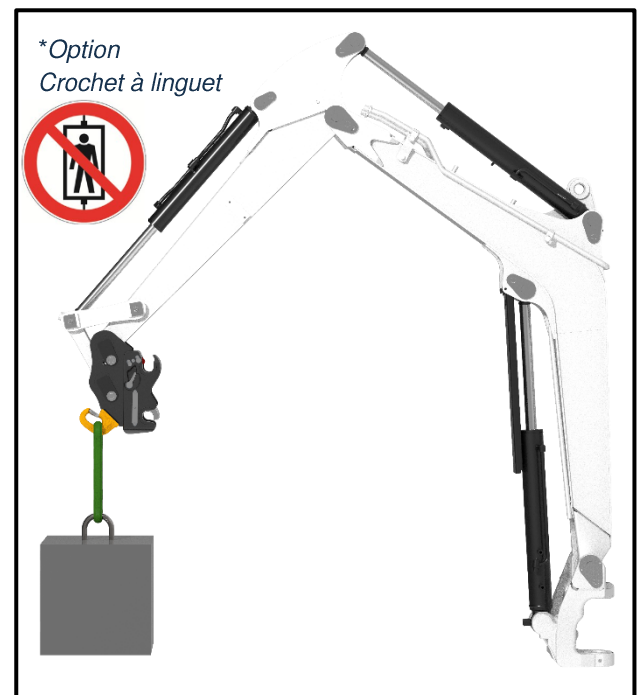
Les coupleurs **TRIGGER System®** sont pourvus d'un anneau de levage intégré prévu pour être utilisé avec les manilles préconisées par ACB PUME. A la demande de certains constructeurs, **l'anneau de manutention peut être condamné** parce que la machine n'est pas équipée pour le levage, dans cette hypothèse, ce chapitre devient caduc.

- **La machine doit être équipée de clapets hydrauliques** conformément aux normes concernant le levage. Si ce n'est pas le cas, contactez votre concessionnaire.
- **Décrochez l'accessoire** avant d'effectuer la moindre manutention.
- **Seul le point d'ancrage du coupleur doit être utilisé, et exclusivement avec une manille normalisée (ISO2415)**, afin de sécuriser l'opération et préserver le bon fonctionnement du coupleur. La localisation du point d'ancrage et la CMU du coupleur sont indiquées par des gravures en relief sur le coupleur.
- Faites vérifier l'ensemble durant les **visites périodiques** préconisées pour l'engin. Vérifier visuellement à chaque utilisation le point d'ancrage. (Déformation et/ou matage excessif).

**CMU de l'ensemble =
La plus petite CMU entre
Coupleur, Machine, Manille et Elingues**

COUPLEUR		MANILLE PRECONISEE		*Option Crochet à linguet
MODULE	CMU (kg)	CMU (kg)	REF.	CMU (kg)
1	2000	3250	1007841	2000
2	3000	3250	1007841	3000
3	4000	6500	1007842	4000



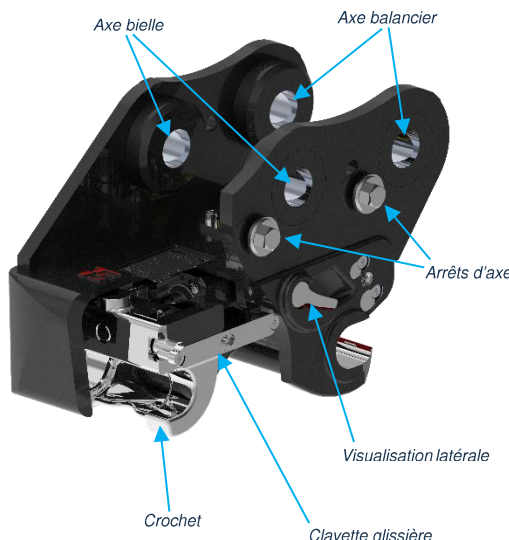






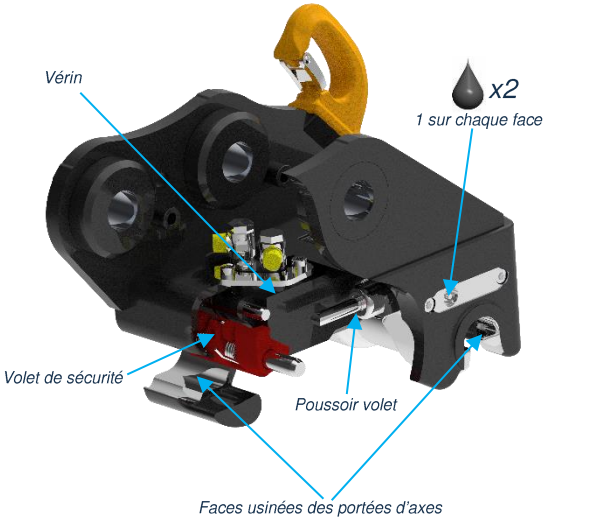




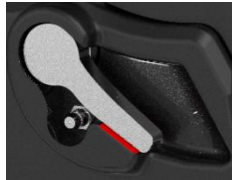
- **Respectez les positions de levage indiquées ci-dessous.** Suivant les versions de coupleurs, les anneaux peuvent être soit remplacés par un crochet à linguet soit condamnés ou inexistant.
- Conditions de levage préconisées avec les anneaux prévus sur le coupleur :



VI. ENTRETIEN

Procédures d'entretien à réaliser sur le coupleur.

En aucun cas cette partie n'indique les procédures d'entretien des accessoires montés sur le coupleur. Pour cela, veuillez-vous conformer à leurs notices respectives.

Type de contrôle	Période de contrôle	Pièces à contrôler	Schémas
 <p>Contrôle visuel</p>	 <p>1 x / accrochage</p>	<p>Le crochet doit se verrouiller sur l'accessoire, vérifier le témoin de visualisation latérale.</p> <p>Le volet de sécurité doit s'enclencher automatiquement lors de l'accrochage.</p> <p>La zone de visualisation latérale et d'appui de sécurité doit être propre, sans accumulation de terre ni de graviers.</p>	
	 <p>1 x / jour</p>	<p>Les faces usinées des portées d'axes, le crochet, le vérin, les ressorts, les axes, le volet de sécurité, ne doivent pas être déformés ou abîmés.</p> <p>Propreté absolue des portées d'axes, du crochet et son axe : Pas d'amalgame de matériau sur les faces de verrouillage.</p>	
	 <p>1 x / semaine</p>	<p>Arrêts d'axes (vérifier leur bon état au niveau de la bielle et du balancier). Présence et bon état des joints toriques (le cas échéant).</p>	
	 <p>1 x / mois</p>	<p>Soudures et état général (aucune fissure ou déformation).</p> <p>Calage latéral au niveau de la bielle et du balancier avec des rondelles adaptées.</p>	
	 <p>1 x / an</p>	<p>L'anneau (ou crochet) de levage ne doit pas être déformé ou abîmé.</p>	
 <p>Graissage</p>	 <p>1 x / jour</p>	<p>Conditions de travail difficiles (eau de mer, eau douce, sable, poussière, etc...) :</p> <p>Graissage de l'axe de crochet et de l'axe sécurité grâce aux 2 graisseurs.</p>	
	 <p>1 x / semaine</p>	<p>Conditions de travail normales :</p> <p>Graissage de l'axe de crochet et de l'axe sécurité grâce aux 3 graisseurs.</p>	
 <p>Nettoyage</p>	 <p>1 x / an</p>	<p>Démonter l'ensemble des pièces jouant un rôle dans la sécurité. Vérifier l'état de tous les éléments (déformation, usure, choc, rouille, rayure, etc...). En cas de problème, les remplacer.</p> <p>Tout nettoyer et graisser avant remontage.</p> <p>Contrôler le bon fonctionnement de la sécurité et du crochet.</p>	<p>Déverrouillé</p>  <p>Verrouillé</p> 

VII. DIAGNOSTIC DES PROBLEMES

Tout d'abord, vérifiez que le coupleur remplit les conditions évoquées dans la partie Entretien.

Problèmes	Causes possibles	Solutions
Problème de mise en place du volet de sécurité	Elément extérieur bloquant le volet de sécurité	- Vérifiez qu'aucune pièce ou obstacle ne bloque le volet de sécurité (pierre, terre, mortier, etc.) Nettoyez l'ensemble des pièces jouant un rôle dans le fonctionnement du volet de sécurité.
	Ensemble du volet de sécurité abîmé	- Vérifiez le bon état de l'ensemble des pièces jouant un rôle dans le fonctionnement du volet de sécurité. (Déformation, choc, rouille, rayure, etc...) - Dans le cas contraire, contactez votre concessionnaire pour remplacer les pièces défectueuses
	Ensemble du volet de sécurité encrassé	- Vérifiez l'état de propreté de l'ensemble des pièces jouant un rôle dans le fonctionnement du volet de sécurité. - Nettoyez l'ensemble de ces pièces.
Problème de verrouillage de l'accessoire	Le crochet n'est pas en position d'attente	- Vérifiez que le crochet est en position ouverte avant d'accrocher un accessoire, sinon effectuer un déverrouillage.
	Elément extérieur empêchant la connexion	- Vérifiez qu'aucune pièce ou obstacle ne bloque le verrouillage (pierre, terre, mortier, etc.) - Nettoyez l'ensemble des pièces jouant un rôle dans le verrouillage, graissez les glissières de crochet.
	Godet / Accessoire abîmé	- Vérifiez que le kit d'accrochage de l'accessoire correspond au module du coupleur, et qu'il est en bon état. Dans le cas contraire, contactez votre concessionnaire.
	Coupleur déformé	- Vérifiez le bon état général du coupleur, et en particulier les crochets de reprise de l'accessoire, qui pourraient avoir été déformés par un choc. Le cas échéant, contactez votre concessionnaire.
	Ensemble crochet / vérin abîmé	- Vérifiez le bon état du vérin, ils ne doivent pas être marqués, fissurés, déformés ou cassés. - Vérifier le bon état de la face d'appui du crochet sur le kit et le graissage des glissières.
	Dysfonctionnement hydraulique	- Vérifier le bon fonctionnement de la ligne hydraulique - Régler la ligne, si besoin changer les composants défectueux.
Problème de déverrouillage	Elément extérieur empêchant le recul du crochet	- Vérifiez qu'aucune pièce ou obstacle ne bloque le déverrouillage (pierre, terre, mortier, etc.) - Nettoyez l'ensemble des pièces jouant un rôle dans le déverrouillage, graissez les glissières de crochet.
	Ensemble crochet / vérin abîmé	- Vérifiez le bon état du vérin, ils ne doivent pas être marqués, fissurés, déformés ou cassés. - Vérifier le bon état de la face d'appui du crochet sur le kit et le graissage des glissières.
	Dysfonctionnement hydraulique	- Vérifier le bon fonctionnement de la ligne hydraulique - Régler la ligne, si besoin changer les composants défectueux.
Jeu entre le coupleur et l'accessoire en phase de travail.	Reprise d'accessoire autre que TRIGGER SYSTEM®	Nous garantissons une parfaite connexion entre nos accessoires -Vérifier l'origine « ACB PUME », (propriétaire de la marque TRIGGER SYSTEM®) de l'accessoire repris par le coupleur
	Usure anormale du coupleur	Les coupleurs TS1H-S à TS3H-S bénéficient du rattrapage de jeu, néanmoins un défaut d'utilisation peut provoquer une détérioration impliquant la perte de ce bénéfice. - Vérifier l'état général du coupleur. Au besoin contacter votre concessionnaire pour procéder à une réparation ou au remplacement du coupleur.
	Dysfonctionnement hydraulique	- Vérifier le bon fonctionnement de la ligne hydraulique - Régler la ligne, si besoin changer les composants défectueux.

Votre concessionnaire vous conseillera dans le diagnostic et l'approvisionnement des pièces détachées. Prenez contact avec lui avant d'effectuer toute opération de réparation sur le coupleur ou les accessoires.



VIII. CONDITIONS DE GARANTIE

La garantie est extraite des conditions générales de vente, elles sont disponibles sur simple demande.

1. Étendue de la garantie

Le Vendeur s'engage à remédier à tout vice de fonctionnement provenant d'un défaut dans la conception, les matières elles-mêmes ou l'exécution (y compris le montage si cette opération lui est confiée), dans la limite des dispositions ci-après.

- La garantie cesse de plein droit lorsque l'Acheteur a, soit recouru à des pièces détachées non d'origine, soit entrepris lui-même ou par l'intermédiaire d'un tiers non agréé, sans l'agrément écrit du Vendeur, des travaux de maintenance, de remise en état ou de modification.
- La garantie est exclue :
 - en cas d'avaries résultant d'un manque d'entretien et de surveillance et d'une manière générale de toute manipulation non conforme aux instructions écrites du fabricant (dont les prescriptions d'utilisation normale figurent dans la notice d'instructions) ou aux réglementations en vigueur,
 - pour les défauts qui résultent en tout ou partie de l'usure normale de la pièce, des détériorations ou accidents imputables à l'Acheteur ou à un tiers,
 - en cas de défaut provenant de pièces fournies par l'Acheteur et intégrées à sa demande dès la fabrication,
 - en cas de force majeure telle que définie à l'article VIII, en cas d'accident tenant à des cas fortuits ou au fait d'un tiers.

En cas d'utilisation du Matériel hors de France métropolitaine, le Vendeur peut modifier l'étendue et les modalités de la garantie telles que définies aux présentes conditions.

Sauf stipulation contraire, aucune garantie commerciale ne s'applique aux Matériels d'occasion ; la cession du Matériel par le premier utilisateur n'emporte pas transfert de la garantie commerciale.

Aucune garantie contractuelle ne s'applique aux pièces détachées dont le montage n'est pas assuré par le Vendeur ou un tiers agréé par ce dernier.

2. Obligations de l'Acheteur

Pour bénéficier de cette garantie, l'Acheteur doit, sans délai, aviser, par écrit, le Vendeur des défauts qu'il impute au Matériel et fournir toutes justifications quant à la réalité de ceux-ci ; il doit lui donner toutes facilités pour les constater et y apporter remède.

3. Durée et point de départ de la garantie

La garantie normale couvre la connexion des coupleurs et accessoires d'ACB PUME pendant une période de deux (2) années. Pour tous les autres produits, cette durée est réduite à un (1) an.

Le point de départ de la garantie est fixé à partir de la date d'expédition par le Vendeur.

4. Modalités de l'exercice de la garantie

La garantie s'exerce si et seulement si le processus suivant est respecté :

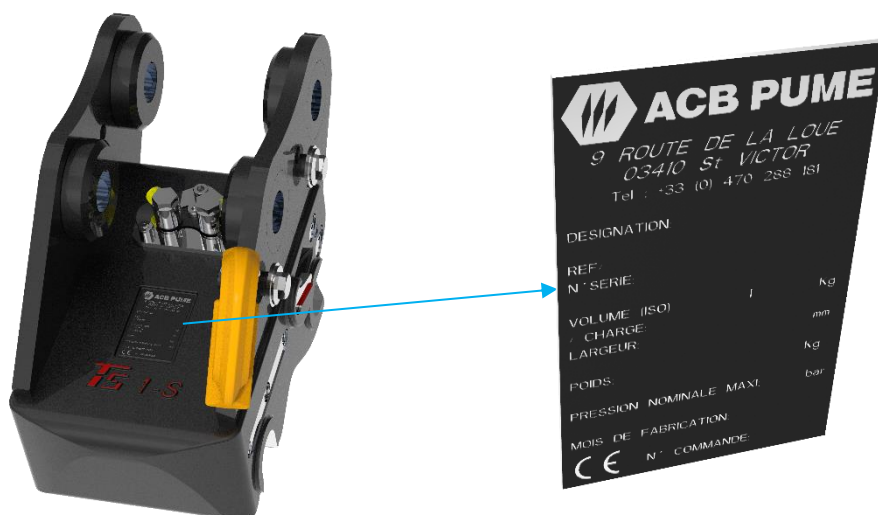
- L'Acheteur doit établir une demande de garantie auprès du Vendeur (en indiquant les références du produit et de la commande, et en fournissant les photos et autres documents permettant de présenter le(s) défaut(s) constaté(s)).
- Le service technique du Vendeur examine alors la demande de l'Acheteur, l'informe sur les modalités de prise en garantie qui lui sont propres, et convient avec lui des modalités de retour des pièces pour expertise, de réparation, de remplacement ou éventuellement de refus de la demande de garantie.
- Après accord écrit sur ses modalités, les réparations au titre de la garantie peuvent être effectuées dans les ateliers propres du Vendeur ou désignés par le Vendeur.

Sauf indications contraires dans le contrat, les modalités suivantes s'appliquent :

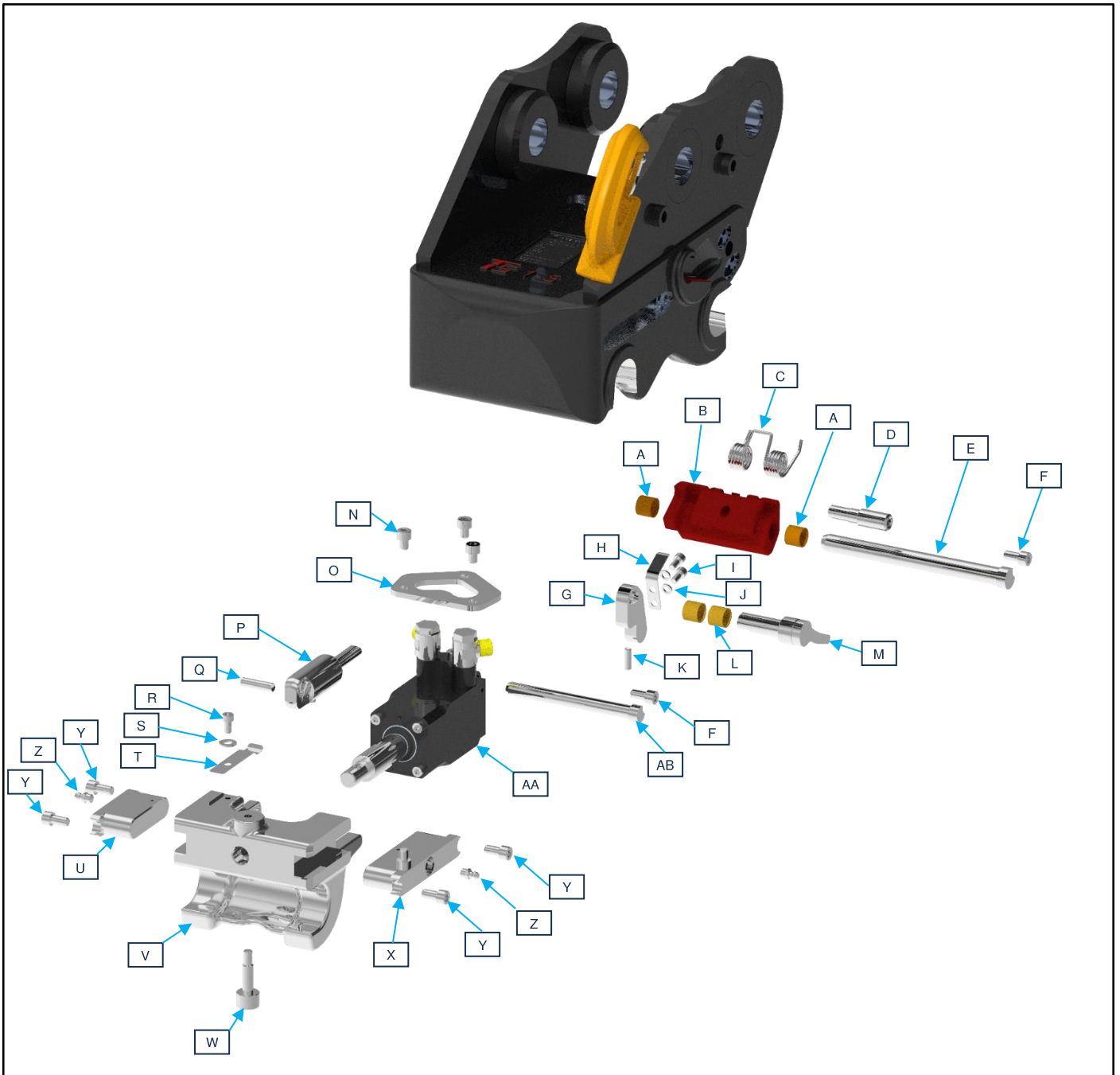
- Pendant sa durée, la garantie oblige le Vendeur à remplacer les pièces reconnues défectueuses après examen par son service technique, ou, s'il le préfère, à les réparer gratuitement.
- La garantie exclut toute autre prestation ou indemnité (frais d'immobilisation, perte de productivité, etc.).
- En cas de non-exercice de la garantie, le Vendeur peut proposer un devis de réparations ou de remplacement à l'Acheteur.
- Les pièces remplacées redeviennent la propriété du Vendeur et doivent lui être restituées immédiatement après leur remplacement.
- La réexpédition du Matériel non couvert par la garantie est aux frais et risques de l'Acheteur.

IX. IDENTIFICATION DES PRODUITS

Il est nécessaire de conserver la notice, le certificat de conformité et le bon de livraison de chacun de vos produits. Sans ces informations, l'exercice de la garantie ou de toute réclamation SAV sont compromis. Le numéro de série propre à chaque produit est également indiqué sur la plaque CE du produit et localisé comme ci-dessous.



X. NOMENCLATURE SAV



	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
TS1H-S	1009107	1024161	1024201	5162673	1024194	1001016	5162436	1024216	1005009	1005061
TS2H-S	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#
TS3H-S	#	#	#	#	#	#	#	#	#	#

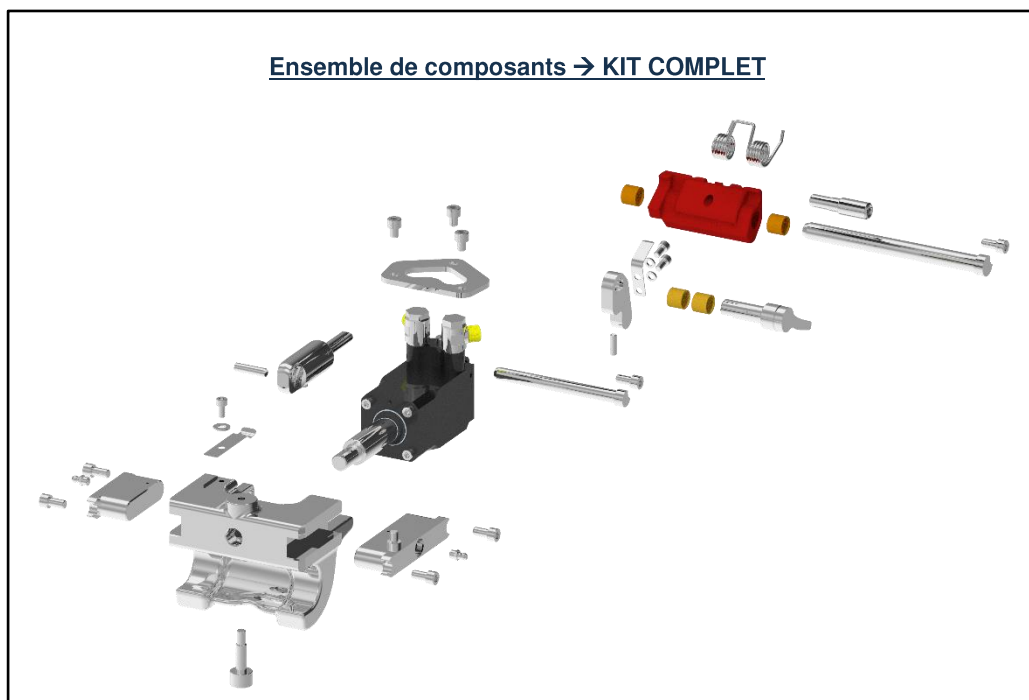
	K	L	M	N	O	P	Q	R	S
TS1H-S	1009654	1009107	1024215	1002472	5162680	5162750	1024213	1005009	1000288
TS2H-S	#	#	#	#	#	#	#	#	#
TS3H-S	#	#	#	#	#	#	#	#	#

	T	U	V	W	X	Y	Z	AA	AB
TS1H-S	1024202	1024184	1024162	5162761	1024185	1001016	1000222	1024200	1024193
TS2H-S	#	#	#	#	#	#	#	#	#
TS3H-S	#	#	#	#	#	#	#	#	#



KITS SAV

	KIT COMPLET
TS1H-S	5162751
TS2H-S	#
TS3H-S	#



XI. NOTES

--
N° de série: -
Numéro de commande: -
Poids [kg]: -
Pressions maxi [bar]: -
Fabrication: -

DECLARATION D'INCORPORATION D'UNE QUASI-MACHINE



Nous soussignés ACB PUME SAS

9, route de la Loue, 03410 SAINT-VICTOR

☎ 04.70.28.81.81 - 📠 04.70.28.83.83



Déclarons par la présente que le coupleur désigné ci-dessus a été conçu conformément :

- Aux dispositions réglementaires de l'annexe I de la directive 2006/42/CE :

- * Généralités 1.1.
- * Mesures de protection contre les dangers mécaniques 1.3.
- * Risques par d'autres dangers 1.5.4./1.5.5.
- * Entretien 1.6.
- * Informations 1.7.
- * Moyen de levage 4.1.2.5/4.3.2/4.4.1.

Les normes harmonisées suivantes ont été prises en compte :

- EN474-1

Les normes et spécifications complémentaires suivantes ont été prises en compte :

- ISO-13031

Une documentation technique pertinente a été constituée :

- Conformément à l'annexe VII B de la directive 2006/42/CE. Nous transmettons ces documents techniques relatifs à la quasi-machine concernée aux autorités nationales à la suite d'une demande dûment motivée.
- La personne en charge du Dossier Technique est le responsable Recherche et Développement.

Et déclarons également que :

- La quasi-machine ne doit pas être mise en service avant que la machine complète dans laquelle elle doit être incorporée n'ait été déclarée conforme aux dispositions pertinentes de la directive 2006/42/CE, par l'établissement d'un certificat de conformité CE suivant l'annexe II A, par le fabricant de la machine ou son mandataire.
- La quasi-machine a été conçue pour un emploi et une utilisation décrits dans sa notice d'instructions.

